

126, rue des Jardiniers
69400 VILLEFRANCHE
Tel ; 06 40 23 94 82
Courriel: villefranche-sur-saone@ffcam.fr
Site internet - <http://villefranche-sur-saone.ffcam.fr>

BULLETIN D'INSCRIPTION ECOLE D'AVENTURE 2016-2017

A retourner à l'adresse du club accompagné du règlement :

Jeune de 13 à 17 ans

Nom du participant et Prénom

Date de naissance :

Adresse:

e-mail :

Tel Mobile

tel fixe

Parents - Nom - Prénom- Adresse

e-mail :

Tel Mobile

tel fixe

Personne à prévenir en cas d'accident

Nom et Prénom

Tel Mobile

tel fixe

AUTORISATION PARENTALE - A remplir et à signer par le parent responsable

J'autorise, je refuse* la diffusion de photos de mon enfant, prises dans le cadre de sa pratique des activités, au sein du club. Le retrait ou la suspension de cette autorisation peut se faire à tout moment par simple courrier au secrétariat.*

Je soussigné responsable légal de l'enfant,
Autorise les moniteurs de l'école d'Aventure à prendre le cas échéant toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

J'atteste avoir pris connaissance des règles de fonctionnement du club Alpin de VILLEFRANCHE et adhère sans réserves et dans son intégralité

"Ce document fait l'objet d'un traitement informatique. Conformément à l'art. 27 de la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant" et "sauf opposition de votre part, vos nom, prénom et adresse peuvent être utilisés à des fins de prospection commerciale."

J'autorise mon enfant à quitter le groupe en fin de sortie - Seul: oui* non* Accompagné par..... Tél mobile :

Je suis informé que je dois m'assurer de la présence effective d'un responsable avant le départ de mon enfant en début de sortie du groupe Ecole d'AVENTURE CAF VILLEFRANCHE

Je prends note que les horaires de convocation doivent être respectés pour le bon déroulement, et inscris mon enfant.

Date et signature du responsable légal.

Rayer les mentions inutiles

COTISATION additionnelle annuelle 60 euros - hors frais de déplacement - nuitées – repas éventuels

Chèque : à l'ordre du club alpin français VILLEFRANCHE